

Chargé de mission « commerces » / manager de centre-ville

Employeur : Mairie de Montgeron

Service : Urbanisme/Aménagement

Catégorie : A

Famille de métiers : Développement territorial

Missions :

Participation à l'élaboration et mise en œuvre d'une politique économique visant à préserver et renforcer le commerce local, notamment dans le centre-ville et les quartiers périphériques.

Permettre la reconquête des locaux commerciaux vacants

- Orienter les porteurs de projets et assurer une prospection en lien avec les organismes professionnels pour attirer de nouveaux commerçants ;
- Assurer un contact régulier avec les propriétaires de locaux commerciaux et les conseiller ;
- Tenir une base de données des locaux commerciaux au niveau communal.

Promouvoir et valoriser le tissu commercial existant

- Conseiller les porteurs de projets et les commerçants sur leurs projets (devantures, enseignes, aménagements...) dans un souci de qualité urbaine et en lien avec les agents en charge du suivi du règlement local de publicité et de l'occupation du domaine public ;
- Assurer le lien quotidien entre la ville et les associations de commerçants ;
- Jouer le rôle de référent de la ville auprès du délégataire en charge du marché forain (marché Saint-Hubert) ;
- Conseiller la ville sur les possibilités de redynamisation du commerce (FISAC, périmètres de sauvegarde...) ;

Assurer le lien entre les différents intervenants

- Recevoir et diffuser les informations : organismes professionnels, les services de la ville concernés, la communauté d'agglomération, les services de l'Etat...
- Assurer et diffuser auprès des partenaires une veille juridique sur la réglementation relative au commerce (urbanisme, immobilier, hygiène et sécurité...),
- Assurer une veille économique en partenariat avec les services de la communauté d'agglomération.

Profil :

Connaissance du fonctionnement commercial ; Formation de niveau master 1 ou 2 en commerce et/ou expérience professionnelle en lien avec les commerces de proximité ; sens de la qualité urbaine ; connaissances juridiques.

Rigueur et organisation ; capacités d'animation et de dialogue; aptitudes rédactionnelles ; maîtrise des outils informatiques (bureautique, bases de données, tableaux de suivi, le cas échéant connaissance en SIG).

Déplacements sur le terrain ; disponibilité ; Permis B indispensable